



Mairie de
Gavaudun

CONSEIL MUNICIPAL COMPTE RENDU DE SEANCE

Séance du lundi 12 avril 2021 à 20 heures
SALLE DES FÊTES

Convocation par mail le 06 avril 2021

Présents :

M. BISSIERES Sylvain Frédéric, Mme BLOT Claudie, M. BOUSQUET Thierry, M. CAPMAS Serge, M. FIAULT Nicolas, Mme GOSSET Angélique, Mme SOULIER Laura Marie Leslie, M. TEYSSEDOU Adrien, M. VIERGE Guy

Procurator(s) : donne pouvoir à

Absent(s) : M. GUEDES PIRES Bruno

Excusé(s) : Mme GAJAC Paule

Secrétaire de séance : M. BOUSQUET Thierry

Président de séance : M. TEYSSEDOU Adrien

ORDRE DU JOUR

DELIBERATIONS :

- Huis clos
- Vote du CA 2020 - Commune
- Vote du CG 2020 - Commune
- Affectation des résultats 2020 – Commune
- Vote du BP 2021 – Commune
- Subvention aux associations + subvention exceptionnelle Comité des fêtes
- Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021

- Vote du CA 2020 - Lotissement
- Vote du CG 2020 - Lotissement
- Affectation des résultats 2020 – Lotissement
- Vote du BP 2021 – Lotissement

Secrétaire de Séance : T. Bousquet

Infos :

Le plan communal de sauvegarde est en cours de réalisation. T Bousquet présente les grandes lignes et liste les infos à faire apparaître dans le plan :

- Identifier les risques
- Recenser les personnes fragiles, isolées,...
- Lister les ressources (matérielles, humaines, ...)
- Création de secteurs et désignation de référents
- Etablir un organigramme de crise
-
-

Mutuelle : Les premiers rendez-vous avec la conseillère de la mutuelle ont eu lieu et certains avec une issue positive. N Fiault rappelle que la conseillère sera présente **sur rendez-vous** le premier lundi du mois à la mairie. Une éventuelle participation de la commune à la mutuelle (sous conditions) est prévue dans le budget. Des informations plus complètes paraîtront dans « Gavaudun Infos »

1 – Délibérations :

- **20 - 2021** : Huis clos

Le couvre-feu à 18h00 empêche le public d'assister aux réunions du conseil et la municipalité ne dispose pas de moyens pour diffuser les séances en direct. Afin de sécuriser juridiquement les décisions prises, la solution préconisée (info Centre de Gestion de la fonction publique du Lot et Garonne) est la séance à huis clos.

Vote : Adoptée (Pour : 9, Contre : 0, Abstention : 0)

- **21 – 2021** : Compte administratif Commune

Adrien Teyssedou, maire, sort de la salle et ne participe pas au vote.

Le conseil approuve à l'unanimité

Vote : Adoptée (Pour : 8, Contre : 0, Abstention : 0)

- **22 - 2021** : Examen et vote du Compte de gestion 2020 (Commune)

A Teyssedou expose aux membres du conseil le compte de gestion établi par M Ravel, Receveur municipal

Le conseil approuve à l'unanimité

Vote : Adoptée (Pour : 9, Contre : 0, Abstention : 0)

- **23 - 2021** : Affectation résultat 2020 (Commune)

Le conseil municipal, après approbation du compte administratif 2020, décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Résultat d'exploitation 2020 (excédent) : 214492.26

Affectation complémentaire en réserve (1068) : 84649.92

Résultat reporté en fonctionnement (002) : 129842.34

Résultat d'investissement reporté : 73446.92

Vote : Adoptée (Pour : 9, Contre : 0, Abstention : 0)

- **24 - 2021** : Budget primitif commune

Après avoir approuvé l'affectation des résultats 2020, le conseil se prononce sur les propositions nouvelles du budget 2021

Vote : Adoptée (Pour : 9, Contre : 0, Abstention : 0)

- **25 - 2021** : Subventions aux associations

Le conseil, à l'unanimité des présents, se prononce favorablement pour l'inscription au budget des subventions suivantes : 150€ pour les associations communales, 60€ à certaines associations hors commune. Une subvention de 1000€ est accordée à la nouvelle association « comité des fêtes » pour lui permettre d'avoir des fonds indispensables à la préparation des premières animations.

Vote : Adoptée (Pour : 9, Contre : 0, Abstention : 0)

- **26 - 2021** : Taux d'impositions taxes directes locales 2021

Présentation de l'affectation des taxes suite à la suppression de la taxe d'habitation. Les parts communales et départementales sont fusionnées et affectées aux communes. M le Maire propose de conserver les taux d'imposition 2020.

Vote : Adoptée (Pour : 9, Contre : 0, Abstention : 0)

- 27 - 2021 : Compte administratif 2020 (lotissement)
Présentation compte administratif
Adrien Teyssedou, maire, sort de la salle et ne participe pas au vote.
Le conseil approuve à l'unanimité

Vote : Adoptée (Pour : 8, Contre : 0, Abstention : 0)

- 28 - 2021 : Compte de gestion (lotissement)
A Teyssedou expose aux membres du conseil le compte de gestion établi par M Ravel, Receveur municipal
Le conseil approuve à l'unanimité

Vote : Adoptée (Pour : 9, Contre : 0, Abstention : 0)

- 29 - 2021 : Affectation résultat 2020 (lotissement)
Le conseil municipal, après approbation du compte administratif 2020, décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :
Résultat d'exploitation 2020 (déficit) : 70.55
Affectation complémentaire en réserve (1068) : 0.0
Résultat reporté en fonctionnement (002) : 70.55
Résultat d'investissement reporté : déficit 10695.36

Vote : Adoptée (Pour : 9, Contre : 0, Abstention : 0)

- 30 - 2021 : Budget primitif lotissement
Après avoir approuvé l'affectation des résultats 2020, le conseil se prononce sur les propositions nouvelles du budget 2021

Vote : Adoptée (Pour : 9, Contre : 0, Abstention : 0)

Echanges :

Adressage : A Gosset demande si l'on envisage de rajouter un blason sur certains panneaux (surcoût à prévoir)
Décision prise de ne rien ajouter sur les panneaux.

Bâtiments communaux :

Dans le cadre du projet de réutilisation des bâtiments et de l'espace public, une consultation sera lancée dès le mois de juin afin de pouvoir, avec l'accompagnement du CAUE, définir en septembre les actions à entreprendre.

M. le Maire lève la séance à 22 heures 30